

**CAISSE D'ÉPARGNE**

RHONE ALPES

Vos comptes 7j/73241 Coût d'un appel local
www.caisse-epargne.fr**Votre Agence : ST JEAN DE BOURNAY**17 RUE DES TERREAUX
38440 ST JEAN DE BOURNAY
Tél. : 08 20 02 54 37 (0,12 €/min depuis un poste fixe)
Fax. : 04 74 59 73 01Mardi : 08h45-12h30 /13h30-18h00
Mercredi : 08h45-12h30 /13h30-18h00
Jeudi : 09h30-12h30 /13h30-18h00
Vendredi : 08h45-12h30 /13h30-18h00
Samedi : 08h45-12h30**Votre interlocuteur : CEDRIC BAUSIER**Tél. : 06 34 32 73 20
cedric.bausier@cera.caisse-epargne.fr**Relevé****de votre compte**

au 30/11/17 - Mensuel - N°21

Page 1 / 2

I G8 0 W202843 362282 001 15.00 6.50
0030437 000397486291 79 001 PH0001C 20171130 011913**HMONG LBM****191 CHE DE VERS****38440 ST JEAN DE BOURNAY****Identifiant client****015594546****SYNTHESE de votre compte en EURO**

COMPTE COURANT N° 13825 00200 08010930411 89 Solde au 30/11/17 +36 249,81

RESUME d'ACTIVITE en euro du compte courant pour la période

	Débit	Crédit
VIREMENTS RECUS ET PRELEVEMENTS ENCAISSES		8 424,00
PAIEMENTS CHEQUES	3 174,75	
VIREMENTS ET PRELEVEMENTS DECAISSES	3 263,78	
AUTRES FRAIS BANCAIRES	29,00	
TOTAL	6 467,53	8 424,00

HMONG LBM - COMPTE COURANT - N° 13825 00200 08010930411 89 en EURO

Date	Valeur	Détail des opérations	Débit	Crédit
		SOLDE PRECEDENT AU 31/10/17		34 293,34
01/11	01/11	VIR SEPA LYBLIAMAY YENKONG VIRT SALAIRE 10 2017	1 672,45	
01/11	01/11	VIR SEPA LYBLIAMAY YENKONG NDF 10 2017	1 578,82	
03/11	03/11	CHEQUE N 0000023 DATE DE REGLEMENT : 03/11/17	1 817,25	
06/11	06/11	PRLV BPCE ASSURANCES 1729885S10153686 BPCE ASSURANCES/34018312/PREV CTNSO 029603 -Réf. donneur d'ordre: 34018312 -Réf. du mandat: PREV CTNSO029603	12,51	
08/11	08/11	* COT. FORFAIT LCE DONT TVA : 0,59 EUR	29,00	
20/11	20/11	VIR SEPA LIZEO ONLINE MEDIA GR LIZEO ONLINE MEDIA GROUP - 2017 LIZEO ONLINE MEDIA GROUP - 2017-104 7		8 424,00
22/11	22/11	CHEQUE N 0000024 DATE DE REGLEMENT : 22/11/17	1 357,50	
		NOUVEAU SOLDE AU 30/11/17 (en francs : +237 783,17)		36 249,81

Votre code bancaire international

**Votre code bancaire international (suite)**

COMPTE COURANT

BIC : CEPA FRPP 382 IBAN : FR76 1382 5002 0008 0109 3041 189

Information réglementaire

Vos dépôts sont éligibles à la garantie des dépôts du Fonds de Garantie des Dépôts et de Résolution, sous réserve des exclusions prévues par les textes en vigueur. Reportez-vous à la plaquette FGDR disponible sur le site internet de notre établissement ou au formulaire d'information communiqué annuellement ou sur demande, par votre chargé d'affaires. Concernant le Livret A Association et le Livret A HLM, leurs montants sont intégralement garantis par l'Etat.

La Caisse d'Épargne vous informe

Les conditions de tarification des opérations et services bancaires applicables au 1er janvier 2018 seront disponibles sur www.caisse-epargne.fr à compter de début décembre.

CERA DIRECT PRO VOUS FAIT GAGNER DU TEMPS DANS LA GESTION DE VOS COMPTES AU QUOTIDIEN. Notre service d'assistance en ligne est à votre disposition pour toute demande d'information et d'opération courante, du mardi au samedi de 8h45 à 12h30 et de 13h30 à 18h (samedi uniquement le matin), par téléphone au 04 76 28 34 80 et par e-mail directpro@cera.caisse-epargne.fr

Ce document ne constitue pas une facture

Perte ou vol de votre chéquier ou carte bancaire : vous devez immédiatement alerter votre agence pour faire opposition. Concernant votre carte bancaire, vous devez communiquer le numéro de votre carte au centre d'appel Caisse d'épargne fonctionnant 24h/24 : **09 69 36 39 39** (appel non surtaxé), ou s'il n'est pas accessible le **01 43 22 69 09** ou si vous êtes dans les TOM ou à l'étranger le **+33 9 69 36 39 39** (appel non surtaxé). En cas de vol, vous devez impérativement le déclarer à la gendarmerie, ou au commissariat le plus proche. Si vous êtes assurés pour la perte et le vol de vos moyens de paiement en cas de sinistre, contactez le : **09 69 36 45 45 (0,15 €/min)** du lundi au vendredi de 9h à 18h.

Ce relevé sera considéré comme définitivement approuvé si vous n'avez effectué aucune réclamation dans les conditions de contestation figurant dans votre convention de compte et vos contrats de service de paiement associés.

Toute demande d'information ou réclamation relative aux produits et services bancaires souscrits est à formuler auprès de votre agence.